

CE COMMUNIQUE NE PEUT ETRE DISTRIBUE DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

### NHOA annonce le succès de son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription pour un montant de 140 millions d'euros

« Une sursouscription du marché de 1,4x associée à une souscription de 99% des actionnaires existants est un résultat emblématique, témoignant du tournant pris par les marchés de capitaux en faveur de la durabilité environnementale.

C'est également une marque de confiance forte des actionnaires et investisseurs envers le positionnement technologique de NHOA, qui articule la transition énergétique globale autour de trois axes : stockage d'énergie, mobilité électrique et infrastructure publique de charge rapide de véhicules.

Nous avons l'ambition, les moyens et la solidité nécessaires pour mettre en place la Feuille de Route Technologique jusqu'à 2023, pour poursuivre notre expansion aux Amériques et en Asie-Pacifique et en particulier pour accélérer le déploiement du réseau Atlante pour la recharge rapide de véhicules électriques avec Stellantis.

Nous devons ce succès à notre équipe reconnue au niveau mondial, aujourd'hui pleinement focalisée sur l'exécution, à nos actionnaires qui ont renouvelé leur confiance envers NHOA et en particulier à TCC, qui a déclenché un changement de paradigme de notre equity story » a ainsi commenté **Carliaberto Guglielminotti**, CEO du Groupe NHOA.

**Paris, 29 novembre 2021** – NHOA (NHOA:PA, anciennement Engie EPS, la « **Société** ») acteur majeur des solutions de stockage d'énergie, de mobilité électrique et d'infrastructure publique de recharge rapide pour véhicules électriques, dont les actions sont admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, annonce ce jour le succès de son augmentation de capital par émission d'actions nouvelles avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (« **DPS** ») dont la souscription s'est déroulée du 12 novembre 2021 au 23 novembre 2021 (l'« **Augmentation de Capital** »).

Société Générale a agi en qualité de Coordinateur Global et Teneur de Livre Associé aux côtés de Mediobanca agissant en tant que Teneur de Livre Associé.

NHOA entend utiliser le produit net de l'Augmentation de Capital au financement du Masterplan10x ainsi que des ambitions stratégiques du groupe, en particulier :

- environ 30 millions d'euros pour financer la feuille de route technologique 2021-2023 et les efforts de R&D nécessaires pour maintenir la position concurrentielle que NHOA a récemment acquise dans le secteur du stockage de l'énergie, en particulier dans la région Asie-Pacifique,
- environ 8 millions d'euros pour financer l'expansion dans les régions Amériques et Asie-Pacifique, notamment l'implantation d'équipes de développement et d'exécution et la mise en place de l'infrastructure commerciale nécessaire, et
- environ 98 millions d'euros pour le financement en capital du déploiement de la première phase du réseau Atlante, y compris le renforcement de la base industrielle et l'intégration verticale de la chaîne d'approvisionnements de la Global Business Line eMobility qui sera nécessaire pour pouvoir répondre à la demande de *fastchargers* pour Atlante en Europe du Sud.

#### Résultats de l'Augmentation de Capital

Le montant brut total de l'Augmentation de Capital s'élève à 139.924.785,60 millions d'euros, correspondant à une émission de 12.766.860 actions nouvelles à un prix de souscription de 10,96 euros par action.

La demande totale de l'Augmentation de Capital s'élève ainsi à environ 160 millions euros, supérieure au montant visé de 140 millions d'euros, soit un taux de souscription d'environ 114% incluant la souscription à titre irréductible de l'actionnaire majoritaire de NHOA, Taiwan Cement Europe Holdings

CE COMMUNIQUE NE PEUT ETRE DISTRIBUE DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

B.V. (« **TCEH** »), filiale à 100% de Taiwan Cement Corporation (« **TCC** ») et supérieur à 140% en excluant l'ordre de TCC.

La demande totale s'est décomposée comme suit :

- 12.611.653 actions nouvelles ont été souscrites à titre irréductible, représentant environ 98,8% des actions à émettre ;
- La demande à titre réductible a porté sur 1.978.500 actions nouvelles, qui seront par conséquent partiellement allouées, pour un montant de 155.207 actions nouvelles.

### Incidence de l'augmentation de capital sur la répartition du capital

TCC, qui détenait 65,15% du capital de la Société à la date du Prospectus (comme défini ci-dessous), a souscrit un nombre total de 8.317.551 actions nouvelles à titre irréductible correspondant à l'exercice de ses DPS.

A l'issue du règlement-livraison de l'Augmentation de Capital, le capital social de la Société sera de 5.106.744,00 euros répartis en 25.533.720 actions d'une valeur nominale de 0,20 euros chacune.

Répartition du capital et droits de vote à la suite de l'Augmentation de Capital :

	NOMBRE D' ACTIONS	% DU CAPITAL ET DROITS DE VOTE
TCC	16.635.102	65,15 %
Public et investisseurs institutionnels	8.898.618	34,85 %
<b>Total</b>	<b>25.533.720</b>	<b>100,00 %</b>

### Dilution

A titre indicatif uniquement, un actionnaire détenant 1,0% du capital de la Société avant l'Augmentation de Capital et n'ayant pas participé à l'Augmentation de Capital, détiendrait 0,5% du capital à l'issue de l'opération.

### Calendrier indicatif de l'Augmentation de Capital

L'émission, le règlement-livraison et l'admission des Actions Nouvelles à la négociation sur le marché réglementé d'Euronext Paris sont prévus le 1<sup>er</sup> décembre 2021. Les Actions Nouvelles porteront jouissance courante et donneront immédiatement à leurs détenteurs le droit aux distributions déclarées par NHOA à compter de la date d'émission. Elles seront immédiatement fongibles avec les actions existantes de la Société, et seront négociées sur la même ligne de cotation sous le code ISIN FR0012650166.

### Engagements d'abstention / de conservation de la part de la Société et de TCC

NHOA a consenti un engagement d'abstention pour une période expirant 180 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison des Actions Nouvelles, sous réserve de certaines exceptions.

TCC a consenti un engagement de conservation pour une période expirant 180 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison des Actions Nouvelles, sous réserve de certaines exceptions.

### Disponibilité du Prospectus

Le Prospectus (le « **Prospectus** ») constitué (i) du Document d'Enregistrement Universel 2020 de ENGIE EPS S.A. (aujourd'hui NHOA S.A.) déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (l'« **AMF** ») le 7 avril 2021 sous le numéro D.21-0273 (le « **Document d'Enregistrement Universel** »), (ii) de l'amendement au Document d'Enregistrement Universel déposé auprès de l'AMF le 8 novembre 2021 sous le numéro D.21-0273-A01 (l'« **Amendement** ») et (iii) d'une note d'opération (incluant le résumé du Prospectus) approuvée par l'AMF le 8 Novembre sous le numéro n. 21-476 (la « **Note d'Opération** ») est disponible sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de la Société ([www.nhoa.energy](http://www.nhoa.energy)).

CE COMMUNIQUE NE PEUT ETRE DISTRIBUE DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

Des exemplaires du Prospectus sont disponibles sans frais au siège social de la Société (28, rue de Londres, 75009 Paris)

### Facteurs de risques

L'attention des investisseurs est attirée sur les facteurs de risque relatifs à NHOA décrits au chapitre 3 « Facteurs de risques » du Document d'Enregistrement Universel tels que mis à jour au chapitre 3 « Facteurs de risques » de l'Amendement et les facteurs de risque au chapitre 2 « Facteurs de risques » de la Note d'Opération.

\* \* \*

### Disclaimer

*Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat, et il n'y aura pas de vente d'actions dans un État ou une juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale en l'absence d'enregistrement ou d'approbation en vertu des lois sur les valeurs mobilières de cet État ou de cette juridiction. La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession de ce document sont tenues de s'informer de ces éventuelles restrictions locales et s'y conformer. Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017 (tel qu'amendé, le « **Règlement Prospectus** »). Les investisseurs potentiels sont invités à lire le prospectus avant de prendre une décision d'investissement afin de pleinement comprendre les risques et avantages potentiels associés à la décision d'investir dans les valeurs mobilières. L'approbation du prospectus par l'Autorité des marchés financiers ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé. S'agissant des États membres de l'Espace économique européen et du Royaume-Uni (les « **Etats Concernés** »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public de titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats Concernés. Par conséquent, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans les Etats Concernés (i) qu'au profit d'investisseurs qualifiés au sens du Règlement Prospectus, pour tout investisseur d'un Etat Membre, ou au sens du Règlement (UE) 2017/1129 tel que faisant partie du droit national en vertu du European Union (Withdrawal) Act 2018 (le « **UK Prospectus Regulation** »), pour tout investisseur au Royaume-Uni, (ii) à moins de 150 personnes physiques ou morales (autres que des investisseurs qualifiés tels que définis dans le Règlement Prospectus ou dans le **UK Prospectus Regulation**, selon le cas), ou (iii) conformément aux dérogations prévues par l'article 1 (4) du Règlement Prospectus ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par NHOA d'un prospectus au titre de l'article 3 du Règlement Prospectus, du UK Prospectus Regulation et/ou des réglementations applicables dans ces Etats Concernés.*

*La diffusion du présent communiqué n'est pas effectuée par et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (« authorised person ») au sens de l'article 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000. En conséquence, le présent communiqué est adressé et destiné uniquement aux personnes situées au Royaume-Uni, (i) qui sont des investment professionals répondant aux dispositions de l'Article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'amendé) (l'« **Ordonnance** »), (ii) qui sont des personnes répondant aux dispositions de l'article 49(2)(a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations, etc. ») de l'Ordonnance ou (iii) à toute autre personne à qui le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii) et (iii) étant ensemble désignées comme les « **Personnes Habilitées** »). Tout investissement ou toute activité d'investissement en relation avec le présent communiqué de presse est réservé aux Personnes Habilitées et ne peut être réalisé que par ces personnes. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient. Ce communiqué ne constitue pas une offre ni une sollicitation d'achat, de vente ou de souscrire des valeurs mobilières aux États-Unis. Les titres financiers mentionnés dans ce communiqué n'ont pas fait et ne feront pas l'objet d'un enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié (le « **Securities Act** ») ou de toute réglementation en matière de valeurs mobilières applicable dans tout état ou toute autre juridiction aux États-Unis et ne pourront être offertes ou vendues aux États-Unis en l'absence d'un enregistrement au titre du Securities Act qu'à travers un régime d'exemption ou dans le cadre d'une opération non soumise à une obligation d'enregistrement au titre du Securities Act. NHOA n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux États-Unis au titre du Securities Act ni de procéder à une offre au public aux États-Unis.*

*Ce communiqué ne peut être publié, transmis ou diffusé ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.*

\* \* \*

*CE COMMUNIQUE NE PEUT ETRE DISTRIBUE DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE  
OU AU JAPON*

### NHOA

NHOA S.A. (précédemment Engie EPS), acteur majeur des solutions de stockage d'énergie, de mobilité électrique et d'infrastructure publique de recharge rapide pour véhicules électriques, développe des technologies qui permettent la transition mondiale vers une énergie propre et une mobilité durable, afin de façonner l'avenir d'une nouvelle génération qui vivra en harmonie avec notre planète.

Cotée à Paris sur Euronext (NHOA:PA), NHOA est représentée dans les indices financiers CAC® Mid & Small et CAC® All-Tradable.

NHOA, avec ses bureaux en France, aux États-Unis et en Australie, maintient entièrement en Italie les fonctions recherche, développement et production de ses technologies.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.nhoa.energy](http://www.nhoa.energy)

### CONTACTS

**Press Office:** Claudia Caracausi and Davide Bruzzese, Image Building, +39 02 89011300, [nhoa@imagebuilding.it](mailto:nhoa@imagebuilding.it)

**Corporate and Institutional Communication:** Cristina Cremonesi, +39 345 570 8686, [ir@nhoa.energy](mailto:ir@nhoa.energy)